

APPEL A CANDIDATURES VILLA SAIGON 2020

L'Institut Français du Vietnam est heureux d'annoncer l'ouverture de l'appel à candidatures Villa Saigon 2020 ainsi que de son nouveau programme A.Farm x Villa Saigon.

VILLA SAIGON

A travers le programme de résidence « **Villa Saigon** », l'Institut français du Vietnam crée une passerelle entre la jeune création contemporaine française et la scène culturelle vietnamienne, en invitant chaque année douze artistes ou collectifs français, de toutes disciplines, à développer un projet de création au Vietnam.

Programme Villa Saigon	
Éligibilité :	<ol style="list-style-type: none">1. Le programme de résidence Villa Saigon s'adresse aux artistes de nationalité française ou résidant en France depuis plus de 5 ans. Il est possible de postuler à titre individuel ou au nom d'un collectif (logement pour 5 personnes maximum) :2. Les candidatures sont ouvertes à toutes les disciplines artistiques et de recherche et concernent des artistes engagés professionnellement dans la création contemporaine désirant développer un projet au Vietnam.3. Les projets doivent être conçus en relation avec la scène culturelle vietnamienne et en lien avec un partenaire local (interlocuteur/structure, qui constitue un point de départ dans la mise en place du projet de résidence à Ho Chi Minh-Ville.4. Les candidats doivent être disponibles et présents à Ho Chi Minh-Ville sur toute la durée de la résidence.

Modalités :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le candidat choisit une période de résidence d'un, deux ou trois mois. Une résidence fractionnée en plusieurs périodes est possible pour mener à bien le projet. Tout ceci doit être étayé dans la candidature. 2. Les billets d'avion ainsi que les frais de visa sont à la charge du résident. 3. À l'issue de la résidence, le résident doit présenter une restitution publique au format libre (projection, représentation, conférence, exposition...), à organiser avec le partenaire et avec l'appui de l'Institut français du Vietnam. 4. Dans le cadre du travail de promotion autour des résidents de Villa Saigon et dans le souci de conserver une trace des travaux effectués, de courts films sont produits. Les résidents sont filmés par une vidéaste qui les suit sur quelques moments clés de leur résidence. 5. Le Vietnam est un pays où s'exerce la censure. Elle concerne certaines questions politiques, ou les images/scènes violentes ou à caractère sexuel. Les résidents doivent se plier aux directives imposées par les autorités, aux recommandations de l'Institut français du Vietnam et des partenaires locaux pour toutes les manifestations ou communications à caractère public. Ne pas respecter ces recommandations ou directives entraînerait la rupture immédiate du contrat de résidence et l'annulation du versement des sommes éventuellement encore dues.
Bourse et appui :	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'Institut français du Vietnam aide le résident à entrer en contact avec de possibles partenaires en plus de celui déjà identifié au moment du dépôt de candidature. 2. L'Institut français du Vietnam fournit un appui financier, avec l'attribution d'une aide à la production (800€ pour un mois, 1400€ pour 2 mois, 2000€ pour 3 mois de résidence), ainsi qu'une allocation de vie de 500€ par mois. 3. L'Institut français du Vietnam fournit également un appui à la traduction, aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique lors du séjour. 4. L'Institut français à Paris finance : 1 atelier-logement de 40m² environ à la Cité internationale des arts
Logement et espaces de travail :	<p>La Villa Saigon est hébergée dans l'immeuble de logement diplomatique du consulat général de France. Il est situé en plein centre-ville, à 15mn à pied du consulat général où se trouvent les bureaux de l'Institut français.</p>

	<p>Les résidents sont accueillis dans un grand appartement de 180m2 : 2 chambres doubles, 1 chambre simple, 2 salles d'eau, une cuisine, un salon, un living et une grande terrasse.</p> <p>Outre les salons, un toit-terrasse couvert situé à l'étage supérieur permet aux plasticiens ou danseurs de travailler. Cliquez sur ce lien pour avoir plus d'informations.</p>
Candidature :	<p>Seuls les projets soumis via l'interface seront étudiés. Toute candidature mal remplie (informations manquantes, pièce jointe défectueuse, réponses ne correspondant pas à la demande...) ne sera pas étudié.</p> <p>Clôture de l'appel à candidatures : 3 mai 2019, minuit heure française.</p>
Sélection :	<p>Une commission, présidée par le Consul général de France à Ho Chi Minh-Ville, composée de représentants de l'Institut Français et de l'Ambassade de France au Vietnam, ainsi que d'acteurs et personnalités de la scène artistique vietnamienne dont A.Farm, étudiera l'ensemble des candidatures. Les candidats seront invités à passer un entretien qui pourra être mené à distance. Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, une attention particulière sera portée sur la pertinence du projet en rapport avec le Vietnam.</p> <p>La sélection des résidents 2020 sera communiquée début juillet.</p>

[Candidatez ici](#)

[Programme A.Farm x Villa Saigon](#)

L'Institut français du Vietnam s'associe à A.Farm, un nouvel espace "incubateur" de talents, piloté par [Nguyen Art Foundation](#) ainsi que les centres d'art [Mot+++](#) et [Sàn Art](#), pour proposer un nouveau programme destiné aux artistes visuels français désirant réaliser un projet au Vietnam, dans le cadre d'une résidence avec studio en totale immersion dans la scène artistique locale.

Précédemment une usine d'arômes et de parfum, le lieu est réinventé au travers d'une hybridation d'art et d'idées au sein d'une communauté internationale et locale.

Programme A.Farm x Villa Saigon	
Éligibilité	<p>1. Le programme de résidence A.Farm x Villa Saigon s'adresse aux artistes de nationalité française ou résidant en France depuis plus de 5 ans. Il est uniquement possible de postuler à titre individuel.</p>

	<p>2. Les candidatures sont ouvertes aux artistes visuels engagés professionnellement dans la création contemporaine désirant développer un projet au Vietnam.</p> <p>3. Les projets doivent être conçus en relation avec la scène culturelle vietnamienne.</p> <p>4. Les candidats doivent être disponibles et présents à Ho Chi Minh-Ville sur toute la durée de la résidence.</p> <p>5. Les candidats doivent parler anglais ou vietnamien (langues de communication à A.Farm).</p>
Modalités :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le candidat choisit une des trois périodes de résidence : décembre 2019 à février 2020 ; de mars à mai ou de juin à novembre. 2. Les billets d'avion ainsi que les frais de visa sont à la charge du résident. 3. À l'issue de la résidence, le résident doit présenter une restitution publique au format libre (projection, représentation, conférence, exposition...), à organiser avec A.Farm et avec l'appui de l'Institut français du Vietnam. 4. Dans le cadre du travail de promotion autour des résidents de Villa Saigon et dans le souci de conserver une trace des travaux effectués, de courts films sont produits. Les résidents sont filmés par une vidéaste qui les suit sur quelques moments clés de leur résidence. 5. Le Vietnam est un pays où s'exerce la censure. Elle concerne certaines questions politiques, ou les images/scènes violentes ou à caractère sexuel. Les résidents doivent se plier aux directives imposées par les autorités, aux recommandations de l'Institut français du Vietnam et des partenaires locaux pour toutes les manifestations ou communications à caractère public. Ne pas respecter ces recommandations ou directives entraînerait la rupture immédiate du contrat de résidence et l'annulation du versement des sommes éventuellement encore dues.
Bourse et appui :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les curateurs de San Art et Mot+++ qui animent A.Farm offrent un appui complet en termes de contacts, échanges et réflexions tout au long de la résidence. 2. L'Institut français du Vietnam fournit un appui financier, avec l'attribution d'une aide à la production de 450€, ainsi qu'une allocation de vie de 500€ par mois.

	<p>3. L'Institut français du Vietnam fournit également un appui à la traduction, aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique lors du séjour.</p>
<p>Logement et espaces de travail :</p>	<p>A.Farm est une friche industrielle reconvertie en espace d'exposition, d'échanges et de création situé dans le district 12 d'Ho Chi Minh-Ville.</p> <p>Les résidents sont accueillis dans un lieu divisé entre un espace de vie composé de sept chambres individuelles, une cuisine et deux salles de bains communes, et un espace de travail et d'exposition (6 ateliers-studios et une salle d'exposition intérieure et extérieure). Cliquez sur ce lien pour plus d'informations.</p>
<p>Candidature:</p>	<p>Seuls les projets soumis via cette interface seront étudiés. Toute candidature mal remplie (informations manquantes, pièce jointe défectueuse, réponses ne correspondant pas à la demande...) ne sera pas étudié.</p> <p>Clôture de l'appel à candidatures : 3 mai 2019, minuit heure française.</p>
<p>Sélection :</p>	<p>Une commission, présidée par le Consul général de France à Ho Chi Minh-Ville, composée de représentants de l'Institut Français et de l'Ambassade de France au Vietnam, ainsi que d'acteurs et personnalités de la scène artistique vietnamienne dont A.Farm, étudiera l'ensemble des candidatures. Les candidats seront invités à passer un entretien qui pourra être mené à distance. Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, une attention particulière sera portée sur la pertinence du projet en rapport avec le Vietnam.</p> <p>La sélection des résidents 2020 sera communiquée début juillet.</p>

[Candidater ici](#)

Lauréats 2019 :

Découvrez [les lauréats de Villa Saigon 2019](#) et les projets qu'ils ont mené à Ho Chi Minh-Ville.

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires, veuillez contacter Leïlah Gruas-Girling à l'adresse suivante : leilah.gruas@ifv.vn